

DISSERTER ?

Officiellement il n'y a plus de dissertations dans l'enseignement de français au second cycle. Pourtant les professeurs en donnent (sous une autre étiquette) et les élèves, moins soucieux des appellations réglementaires, en font carrément — ce qui ne veut pas dire à la satisfaction générale ! Comme rien n'indique que cette situation soit en passe de changer prochainement (à moins que...), il nous a semblé nécessaire, par delà les réserves que nous inspirait et que nous inspire encore l'exercice, d'y regarder de plus près.

Le sujet prêtant à controverses, les choses, on s'en doute, ne se sont pas faites sans mal. Nous avons donc travaillé pour une bonne part en équipe, précisé ensemble les demandes d'articles, et nous sommes convenus en commun des contacts à prendre et des personnes à solliciter. Le numéro qui suit donne un premier état des directions dans lesquelles nous avons abordé le problème. Il sera suivi d'un autre, à paraître en septembre 1991.

Le sommaire du présent numéro peut être réparti en trois grandes parties.

Le *texte de présentation* intitulé « La dissertation quand même » essaye à la fois de situer l'ensemble des problèmes que pose l'exercice scolaire de dissertation et de dégager des pistes de réflexion et de travail. Ce texte a été discuté collectivement et la première version qui a servi de canevas a été assez profondément remaniée. Comme on le verra, ce texte est aussi un texte de position dans lequel nous nous sommes efforcés d'aller au-delà d'un simple repérage des questions qui se posent à propos de la dissertation scolaire.

Les articles de G. Vigner, B. Veck (avec la collaboration de L. Brown, N. Esnault, J.-M. Fournier, R. Lancrey-Javal, C. Robert-Lazes, M. Robert) et de I. Delcambre qui viennent ensuite, présentent, entre autres choses, des *activités pédagogiques* qui illustrent parfaitement les types de formation qui nous paraissent devoir être mis en place si l'on veut véritablement préparer les élèves à la pratique de cet exercice, le jeu de la dissertation n'étant, à nos yeux, jouable qu'à cette seule condition.

La troisième partie, que nous avons intitulée *dossier*, regroupe des articles plus informatifs présentant des données et ouvrant des perspectives qui nous ont semblé essentielles pour débattre de la dissertation.

— Afin de savoir ce qui se passe dans l'enseignement de la philosophie où la dissertation demeure un exercice privilégié si ce n'est exclusif, nous avons sollicité N. Grataloup qui, outre les informations qu'elle apporte sur les pratiques en vigueur dans l'enseignement de cette discipline, présente une démarche d'initiation tout à fait convergente avec celle que nous défendons à propos du français.

— Etant donné les incertitudes terminologiques et définitoires qui entourent la dissertation, nous avons demandé à quatre historiens de l'éducation ou de la littérature, A. Viala, A. Chervel, B. Sarrazin, J. Rohou, de faire le point sur *la naissance et l'évolution de la dissertation comme exercice scolaire*.

— Enfin, pour donner une idée des types de productions que l'on pourrait imaginer comme alternatives à la dissertation, nous sommes allés interviewer Mme Waysbord, Inspecteur Général de Lettres, qui a été à l'origine de la mise en place de l'option théâtre dans la série A3. On trouvera en annexe à la transcription de cette interview les sujets de l'option théâtre donnés en 1989 ainsi que ceux donnés la même année dans l'option cinéma, qui donnent une bonne idée des innovations qui seraient possibles en la matière.

M. Charolles